



GLOBE

The Global Legislators Organisation

DE BAKOU À BELÉM : renforcer l'engagement parlementaire en faveur de l'action climatique dans le cadre de la CCNUCC



Une feuille de route
en 10 points pour
renforcer
l'engagement
parlementaire
et la formalisation
de la
circonscription
parlementaire à la
CCNUCC

Note d'information

Août 2024

Sommaire

Avant-propos	4
1. Aperçu de l'engagement parlementaire au sein de la CCNUCC	7
a. Contexte historique	7
b. Pourquoi il est important d'impliquer les parlementaires	8
c. Implications pratiques de la reconnaissance des parlementaires en tant que groupe constitutif officiel	9
2. Propositions visant à renforcer l'engagement parlementaire dans la perspective de la COP30	10
d. Introduction d'un champion parlementaire de la présidence de la COP30	10
e. Faire de l'engagement parlementaire un point officiel de l'ordre du jour, en plus d'intégrer la participation parlementaire dans tous les points de l'ordre du jour	11
f. Officialisation d'une circonscription parlementaire au sein de la CCNUCC	13
3. Feuille de route en 10 points pour l'engagement parlementaire en vue de la COP30	14
4. Prochaines opportunités pour la présidence de la COP30	16



DE BAKOU À BELÉM : **renforcer l'engagement parlementaire en faveur de** **l'action climatique dans le cadre de la CCNUCC**

Une feuille de route en 10 points pour renforcer l'engagement parlementaire
et la formalisation de la circonscription parlementaire à la CCNUCC

Avant-propos

Alors que le monde se prépare pour la COP29 et avec la nomination de la toute première députée, Nigar Arpadarai, au poste de championne de haut niveau (HLC) de la COP29, nous sommes optimistes quant à la perspective d'une plus grande visibilité, d'un engagement et d'un impact accrus des parlements dans le processus de la CCNUCC.

Nous sommes impatients de soutenir Mme Arpadarai dans son rôle de HLC COP29 et de l'impliquer en tant que membre éminent du Parlement dans nos efforts visant à renforcer l'engagement parlementaire lors de la COP29 et du Pavillon parlementaire prévu pour la COP29 à Bakou.

Lors de la COP28, [GLOBE Legislators](#) a organisé le tout [premier Pavillon parlementaire d'une](#) COP avec le soutien du gouvernement britannique. Au cours d'un programme d'activités très chargé de deux semaines, nous avons accueilli des parlementaires de toutes les régions du monde, qui ont démontré leurs connaissances, leur passion et leur engagement en faveur de l'action climatique et ont présenté la manière dont ils faisaient la différence au niveau national et international en collaboration avec d'autres parlementaires du monde entier.

Les parlements font la différence lors des COP

Nous avons inventé l'expression « *Les parlements font la différence lors des COP* » afin de souligner le rôle essentiel, mais trop souvent négligé et sous-exploité, que les parlementaires peuvent jouer dans la mise en œuvre des décisions des COP s'ils s'engagent pleinement dans le processus.

Alors que nous nous tournons désormais vers la COP30 et la présidence brésilienne, nous travaillons avec des ONG brésiliennes et des partenaires parlementaires, Plataforma CIPO et Clima de Elecao, afin de réfléchir à la manière dont le Brésil peut prendre l'initiative dans ce domaine.

La COP au Brésil est importante pour GLOBE, car l'organisation a été fondée avant cet autre événement marquant organisé par le Brésil, le Sommet de la Terre de Rio en 1992, qui a donné naissance aux conventions des Nations unies sur le climat et la biodiversité, ainsi qu'à l'Agenda 21. Le succès de l'engagement parlementaire à la COP30 marquera donc un tournant pour GLOBE.

Dans cette note d'information, nous nous appuyons sur l'expérience de GLOBE, la plus ancienne organisation parlementaire dédiée au leadership législatif en matière de changement climatique, pour établir une feuille de route en 10 points visant à renforcer l'engagement parlementaire et à formaliser la circonscription parlementaire au sein de la CCNUCC.

Formalisation d'une circonscription parlementaire au sein de la CCNUCC

Nous pensons que la COP30 à Belém a le potentiel d'établir une nouvelle norme pour l'engagement parlementaire dans le processus de la CCNUCC sur le changement climatique et les COP. Cela pourrait renforcer l'action multipartite, la recherche de consensus et favoriser l'adoption de lois en faveur du climat dans les parlements nationaux, y compris au Brésil. La présidence peut le faire indépendamment de l'approbation de la CCNUCC, car elle a le pouvoir discrétionnaire d'identifier ses propres parties prenantes clés pour l'engagement et les consultations.

Pour atteindre ces objectifs, nous proposons que le Brésil reconnaisse les parlementaires comme une circonscription clé en les intégrant dans les processus d'engagement de la présidence de la COP30 aux côtés des neuf circonscriptions existantes de la CCNUCC.

Dans cette note d'information, nous présentons les arguments en faveur de la feuille de route en 10 points suivante.

Feuille de route en 10 points pour l'engagement parlementaire en vue de la COP30 :

- 1. Nommer un champion parlementaire de la présidence de la COP30** pour diriger les efforts d'engagement parlementaire
- 2. Faire de l'engagement parlementaire un point officiel de l'ordre du jour** et intégrer la participation parlementaire dans tous les points de l'ordre du jour
- 3. Officialiser un groupe parlementaire au sein de la CCNUCC**
- 4. Inviter les parlementaires aux principales réunions et consultations préalables à la COP30**
- 5. Encourager toutes les parties à inclure des parlementaires dans les délégations nationales** pour les réunions de la CCNUCC et la COP30, sur une base multipartite
- 6. Inclure les parlementaires dans le segment de haut niveau de la COP30**
- 7. Soutenir une résolution multipartite du Congrès brésilien qui approuve l'engagement officiel des parlementaires dans la CCNUCC et les processus climatiques connexes**
- 8. Prévoir un espace pour un pavillon parlementaire élargi à la COP30**, organisé par GLOBE en tant que point focal de la CCNUCC pour le groupe parlementaire (comme les années précédentes), en collaboration avec des organisations brésiliennes
- 9. Lancer un programme de partenariat parlementaire pour la COP30, qui sera mis en œuvre par le champion parlementaire** (GLOBE et l'UIP pourraient contribuer à faciliter cet effort)
- 10. Reconnaître officiellement le rôle essentiel des parlementaires dans la supervision et la mise en œuvre de la CCNUCC et de son Accord de Paris dans les résultats finaux négociés de la COP30.**

Au cours des prochains mois, nous travaillerons avec nos partenaires brésiliens et l'ensemble des parlementaires présents à la COP29 et au-delà, afin d'élargir le débat et d'approfondir l'engagement sur ce programme.

Nous espérons que cette note d'information s'avérera utile et contribuera aux efforts déployés par d'autres dans le cadre de ce programme essentiel. Nous sommes impatients de travailler avec toutes les parties intéressées afin de garantir que le puissant potentiel du leadership parlementaire soit mis à profit pour accélérer l'action climatique à tous les niveaux.

Malini Mehra

Directrice générale, GLOBE Legislators

Août 2024

1. Aperçu de l'engagement parlementaire au sein de la CCNUCC

a. Contexte historique

L'histoire de l'engagement parlementaire en faveur du climat est antérieure à la CCNUCC et remonte au Sommet de la Terre de Rio (Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement, 1992) et à l'émergence de GLOBE International. À l'époque, le seul organe parlementaire présent au sein du système des Nations unies était l'Union interparlementaire (UIP), l'organisation internationale des parlements. Créée en 1889, l'UIP a ensuite obtenu le statut d'observateur permanent auprès des Nations unies. Cependant, elle n'était pas active dans le domaine des questions environnementales et du développement durable.

En l'absence d'un point d'entrée dans le système des Nations unies pour les champions parlementaires et de participation à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), les sénateurs Al Gore, John Kerry et leurs homologues japonais, russes et européens ont créé GLOBE (Global Legislators Organisation for a Balanced Environment) International. GLOBE a fourni la première plateforme pour l'engagement parlementaire sur les questions d'environnement et de développement durable à la CNUED (également connue sous le nom de Sommet de la Terre de Rio) et est depuis restée la principale organisation permettant aux parlementaires engagés de s'impliquer dans le système international sur le changement climatique.

Depuis la COP26 en 2021, GLOBE sert de point focal pour le groupe parlementaire informel de la CCNUCC, réunissant les organisations et réseaux parlementaires mondiaux sur le changement climatique. Depuis la COP28, GLOBE héberge également le pavillon parlementaire dans la zone bleue des COP. Cependant, les parlementaires ne forment pas un groupe majeur ou une circonscription officielle au sein de la CCNUCC ou du système des Nations unies au sens large.

Le cadre des grands groupes des Nations unies, qui comprend neuf groupes clés, a été établi par [le plan d'action Agenda 21](#) lors du Sommet de la Terre (CNUED) à Rio en 1992 au Brésil. Les grands groupes, tels que définis par l'Agenda 21, sont les suivants :

1. Les femmes
2. Les enfants et les jeunes
3. Les agriculteurs
4. Les peuples autochtones
5. Les ONG
6. Syndicats
7. Autorités locales
8. Science et technologie
9. Entreprises et industrie

Depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en 2015, l'ONU a adopté le terme « grands groupes et autres parties prenantes (MGoS) ». Les parties prenantes supplémentaires reconnues aux fins de la mise en œuvre du Programme 2030 sont : les personnes handicapées, les bénévoles, les personnes âgées, l'éducation et le monde universitaire.

La CCNUCC a toutefois développé sa propre interprétation des grands groupes, appelés « groupes constitutifs ». Au début de la CCNUCC, les plus engagés étaient les ONG du secteur des entreprises et de l'industrie (BINGO) et les ONG environnementales (ENGO). Au fil du temps, d'autres groupes constitutifs ont été formés et reconnus, qui reflètent en grande partie, mais pas entièrement, les grands groupes. Actuellement, la CCNUCC reconnaît officiellement les groupes constitutifs suivants :

- ONG du secteur des entreprises et de l'industrie (BINGO) - 1992
- ONG environnementales (ENGO) - 1992
- Collectivités locales et autorités municipales (LGMA) - 1995 ;
- Organisations de peuples autochtones (IPO) - 2001 ;
- ONG de recherche et indépendantes (RINGO) - 2003 ;
- ONG syndicales (TUNGO) - 2008 ;
- Femmes et genre - 2011
- ONG de jeunesse (YOUNGO) - 2011.

Plus récemment, les agriculteurs ont demandé à être reconnus comme groupe constitutif et opèrent actuellement à titre provisoire.

Les neuf points focaux des groupes constitutifs jouent un rôle important dans la facilitation de l'échange d'informations entre le secrétariat de la CCNUCC et les ONG observatrices admises, dans le cadre de ce que la CCNUCC décrit comme « un système flexible et gérable » d'engagement des ONG.

Depuis 2021, la CCNUCC a introduit une nouvelle catégorie de « groupes informels » d'ONG, qui comprend : les groupes confessionnels (FBO) ; les ONG actives dans les domaines de l'éducation, du renforcement des capacités et de la sensibilisation (ECONGO) ; et les parlementaires. GLOBE sert de point focal pour le nouveau « groupe informel » de parlementaires.

b. Pourquoi il est important d'impliquer les parlementaires

Les parlementaires jouent un rôle crucial dans l'efficacité du processus intergouvernemental car, contrairement à tout autre groupe majeur, ils ont pour mandat constitutionnel de garantir à la fois la responsabilité de l'exécutif et la mise en œuvre au niveau national des engagements pris au niveau international.

Cependant, les parlementaires nationaux ont souvent une compréhension limitée des processus internationaux tels que la CCNUCC, et ce manque de connaissances et d'exposition peut souvent être source d'impuissance. Les décennies d'expérience de GLOBE dans l'accompagnement des parlementaires aux COP témoignent de la capacité de transformation de

cette exposition. Par exemple, de nombreuses lois et politiques sur le changement climatique ont directement émergé à la suite de l'expérience directe acquise en participant aux COP et en s'engageant dans le processus climatique de la CCNUCC.

Notre objectif est de plaider en faveur de l'élévation de ce « groupe informel » au statut officiel de groupe constitutif au sein de la CCNUCC.

Trois précédents clés soutiennent la reconnaissance potentielle des membres élus du parlement en tant que nouveau groupe constitutif.

- Les élus, tels que les maires et les gouverneurs, sont déjà membres du groupe des autorités locales et municipales (LGMA), qui a été admis comme groupe constitutif en 1995 ;
- Le groupe constituant « Recherche et ONG indépendantes » (RINGO) a été reconnu par la CCNUCC, même s'il diffère du groupe majeur « Science et technologie » établi par l'Agenda 21 lors du Sommet de la Terre à Rio. Cette reconnaissance souligne l'impact d'un plaidoyer efficace sur la représentation des parties prenantes au sein de la CCNUCC ;
- De même, le groupe des agriculteurs s'est vu accorder le statut provisoire de circonscription électorale en réponse à la demande de reconnaissance officielle formulée par l'Organisation mondiale des agriculteurs. Ce statut provisoire leur permet de participer aux délibérations de la CCNUCC jusqu'à ce qu'une décision finale soit prise concernant leur statut officiel.

c. Conséquences pratiques de la reconnaissance des parlementaires en tant que groupe constituant officiel

Pour les parlementaires, l'obtention du statut officiel de groupe constituant au sein de la CCNUCC permettrait un engagement formel et structuré avec le Secrétariat, la Présidence et les Parties de la CCNUCC sur une série de questions liées aux processus climatiques, y compris l'ordre du jour officiel des négociations. En outre, les parlementaires pourraient également jouer un rôle direct au sein des parlements nationaux en veillant à ce que l'accord de Paris et les autres engagements soient respectés et mis en œuvre efficacement grâce à des cadres juridiques et des dispositions favorables au niveau national.

Devenir une circonscription permettrait également d'augmenter le nombre de laissez-passer pour la zone bleue de la CCNUCC attribués au groupe parlementaire, ce qui permettrait à un plus grand nombre de députés de participer, car l'accréditation est toujours requise pour tous les acteurs non étatiques dans le processus de la COP de la CCNUCC. En outre, nous recommandons que toutes les délégations des Parties incluent un groupe multipartite de députés aux COP et autres réunions gouvernementales pertinentes.

2. Propositions visant à renforcer l'engagement parlementaire sur la voie de la COP30

a. Introduction d'un champion parlementaire de la présidence de la COP30

i. Champion de haut niveau

Le champion de haut niveau, créé lors de la COP21 à Paris, est une figure clé nommée par la présidence de la COP pour combler le fossé entre les gouvernements nationaux et les actions collaboratives des acteurs non étatiques, notamment les villes, les régions, les entreprises, les investisseurs et la société civile. Le travail des champions s'articule autour de deux objectifs principaux :

- **Engagement et alignement sur les objectifs de l'accord de Paris** : collaborer avec les parties intéressées et les parties prenantes non parties afin de relier les initiatives et les coalitions aux plans d'action nationaux, tels que les contributions déterminées au niveau national (CDN) dans le cadre de l'accord de Paris.
- **Mobilisation et coordination** : contribuer aux efforts qui stimulent l'action climatique, notamment en aidant le secrétariat de la CCNUCC à organiser des réunions d'experts techniques, en favorisant la collaboration entre les présidences actuelles et futures de la COP et en coordonnant des événements annuels de haut niveau afin de renforcer les ambitions et les actions en matière de climat.

Parmi les précédents champions de haut niveau de la COP, on peut citer:

- COP29 - Azerbaïdjan : Nigar Arpadarai (**Mme Arpadarai est la première championne de la COP à être membre du Parlement**) ;
- COP28 - Émirats arabes unis : Razan Al Mubarak (présidente de l'Union internationale pour la conservation de la nature) ;
- COP27 - Égypte : Dr Mahmoud Mohieldin (envoyé spécial des Nations unies pour le financement du programme de développement durable à l'horizon 2030) ;
- COP26 : Royaume-Uni : Nigel Topping (PDG de We Mean Business).

ii. Champions thématiques : La présidence Championne de la jeunesse pour le climat

La présidence de la COP 27 a nommé la toute première envoyée pour la jeunesse, le Dr Omnia El Omrani, afin d'inspirer et de promouvoir l'engagement des jeunes avant et pendant la COP 27. Dans la continuité de cet héritage, la présidence de la COP 28 a nommé S.E. Shamma Al Mazrui comme première championne de la jeunesse pour le climat, avec un rôle ministériel visant à amplifier davantage le travail des organisations dirigées par des jeunes et axées sur les jeunes dans le cadre du processus de la CCNUCC.

Reconnaissant l'opportunité que cela représente pour les futures présidences de la COP, les Parties ont décidé d'instaurer officiellement le rôle de champion de la jeunesse pour le climat de la présidence, âgé de 18 à 35 ans, qui sera nommé pour agir au nom de la présidence de la COP afin de faciliter l'engagement significatif et inclusif des enfants et des jeunes dans l'action climatique, y compris dans le cadre du processus de la CCNUCC.

S'appuyant sur le précédent de la création du rôle de champion de la jeunesse pour le climat de la présidence, le Brésil devrait nommer un envoyé parlementaire ou un champion parlementaire de la présidence de la COP.

- iii. Envoyé parlementaire ou champion parlementaire de la présidence de la COP

Les attributions potentielles de ce rôle comprennent :

- Promouvoir l'alignement entre le programme du Congrès brésilien et les objectifs de la présidence de la COP30 ;
- Renforcer le soutien aux priorités de la présidence de la COP30 en mobilisant les parlementaires d'autres parties, une tâche actuellement facilitée par GLOBE grâce à son rôle de point focal de la CCNUCC ;
- Collaborer directement avec le groupe parlementaire informel de la CCNUCC et GLOBE, en tant que point focal, afin de rehausser le profil du groupe à celui d'une circonscription officielle et de renforcer l'engagement parlementaire au sein de la CCNUCC et des processus connexes.

b. Établir l'engagement parlementaire comme un point officiel de l'agenda d'action, en plus d'intégrer la participation parlementaire dans tous les points de l'agenda d'action.

- i. Qu'est-ce que le programme d'action de la COP29 ?

Chaque présidence peut définir son programme d'action, en soulignant les priorités thématiques et politiques. La présidence de la COP29 a annoncé un programme d'action en 14 points :

1. Fonds d'action pour le financement climatique - CFAF (provenant des pays et des entreprises producteurs de combustibles fossiles)
2. Initiative de Bakou pour le financement climatique, l'investissement et le dialogue commercial
3. Partenariat d'investissement pour une transition juste (JTIP) en faveur de l'emploi et des compétences
4. Engagement en faveur de l'énergie verte
5. Engagement en faveur du stockage de l'énergie verte
6. Initiative pour l'hydrogène propre
7. Appel à la trêve de la COP
8. Feuille de route numérique pour un monde vert

9. Investir dans le capital humain, la santé et l'emploi pour un avenir résilient au changement climatique
10. HARMONIYA pour la résilience climatique : autonomiser les agriculteurs, les villages et les communautés rurales
11. Dialogue de Bakou sur l'eau et le climat : renforcer l'action sur le changement climatique et le lien entre l'eau et le climat
- 12. Partenariat d'actions multisectorielles (MAP) pour des villes durables, résilientes au changement climatique et saines** (*Inclut l'engagement des parlementaires)
13. Partenariat mondial pour une action climatique renforcée dans le tourisme (GPECAT)
14. Partenariat pour la réduction des déchets organiques (ROW) : réduire les émissions de méthane et enrichir les sols

ii. Pourquoi le programme d'action est-il important ?

Le programme d'action est établi à la discrétion de la présidence, en fonction de ses propres priorités.

Par exemple, le Partenariat d'actions multisectorielles (MAP) de la COP29 pour des villes durables, résilientes au climat et saines s'appuie sur les initiatives axées sur les zones urbaines lancées par les présidences de la COP27 et de la COP28. Il est important de noter qu'il s'agit de la première initiative à inclure officiellement les parlementaires en tant que parties prenantes. GLOBE collabore avec la présidence de la COP29 pour soutenir l'inclusion des parlementaires dans les 14 points de l'agenda d'action, dans le but d'établir une « nouvelle norme » pour l'engagement parlementaire dans les initiatives de la présidence de la COP.

iii. Opportunités pour le Brésil

Le Brésil a l'opportunité de s'appuyer sur les avancées réalisées par la troïka des présidences de la COP (Émirats arabes unis, Azerbaïdjan et Brésil) en matière d'engagement parlementaire :

Lors de la COP28 à Dubaï, GLOBE a accueilli le tout premier pavillon parlementaire de l'histoire de la CCNUCC. Ce pavillon a servi de plaque tournante pour les parlementaires du monde entier, y compris les parlementaires brésiliens de tous bords politiques. Il a accueilli le lancement et le débat de nombreux rapports et activités, notamment le lancement du Planet Caucus par la députée Celia Xakriabá.

Lors de la COP29 à Bakou, Mme Nigar Arpadarai, députée indépendante de Bakou-Centre, est devenue la première parlementaire à être nommée championne de haut niveau. La COP29 a également inclus l'engagement parlementaire dans le programme d'action en 14 points de la présidence. La Zone bleue accueillera également un pavillon parlementaire, organisé par GLOBE en tant que point focal du groupe parlementaire informel.

Le Brésil devrait s'appuyer sur ces réalisations en accueillant la troisième édition du pavillon parlementaire et en inscrivant l'engagement parlementaire comme point officiel du programme d'action. En outre, la

participation parlementaire devrait être intégrée dans tous les points du programme d'action de la COP30.

c. Formalisation d'une circonscription parlementaire au sein de la CCNUCC

La COP30 à Belém a le potentiel d'établir une nouvelle norme pour l'engagement parlementaire dans le processus de lutte contre le changement climatique de la CCNUCC et les COP. Cela pourrait renforcer l'action multipartite, la recherche de consensus et favoriser l'adoption de lois en faveur de l'action climatique dans les parlements nationaux, y compris au Brésil. La présidence peut le faire indépendamment de l'approbation de la CCNUCC, car elle a le pouvoir discrétionnaire d'identifier ses propres parties prenantes clés pour l'engagement et les consultations. Pour atteindre ces objectifs, le Brésil devrait reconnaître les parlementaires comme une circonscription clé en les intégrant dans les processus d'engagement de la présidence de la COP30 aux côtés des neuf circonscriptions existantes de la CCNUCC (énumérées ci-dessus).

3. Feuille de route en 10 points pour l'engagement parlementaire en vue de la COP30

1. **Nommer un champion parlementaire de la présidence de la COP30** pour diriger les efforts d'engagement parlementaire (voir la section 2 pour la description du rôle) ;
2. **Intégrer l'engagement parlementaire en tant que point officiel de l'ordre du jour** et intégrer la participation parlementaire dans tous les points de l'ordre du jour (voir la section 2 pour plus de détails) ;
3. **Officialiser un groupe parlementaire au sein de la CCNUCC** (voir la section 2 pour plus de détails) ;
4. **Inviter les parlementaires aux principales réunions et consultations préalables à la COP30** (GLOBE, en tant que point focal du groupe parlementaire de la CCNUCC, peut faciliter ce processus) ;
5. **Encourager toutes les parties à inclure des parlementaires dans les délégations nationales** pour les réunions de la CCNUCC et la COP30, sur une base multipartite ;
6. **Inclure les parlementaires dans le segment de haut niveau de la COP30** ;
7. **Soutenir une résolution multipartite du Congrès brésilien qui approuve l'engagement officiel des parlementaires dans la CCNUCC et les processus climatiques connexes** (Plataforma CIPÓ et GLOBE peuvent faciliter ce processus par l'intermédiaire du groupe de travail sur le climat du Front environnementaliste du Congrès et d'autres canaux pertinents) ;
8. **Prévoir un espace pour un pavillon parlementaire élargi à la COP30**, hébergé par GLOBE en tant que point focal de la CCNUCC pour le groupe parlementaire (comme les années précédentes), en collaboration avec des organisations brésiliennes ;
9. **Lancer un programme de partenariat parlementaire pour la COP30, qui sera mis en œuvre par le champion parlementaire** (GLOBE et l'UIP pourraient contribuer à faciliter cet effort) ;
10. **Reconnaître officiellement le rôle essentiel des parlementaires dans la supervision et la mise en œuvre de la CCNUCC et de son accord de Paris dans les résultats finaux négociés de la COP30.**

En mettant en œuvre ces mesures, le Brésil franchira une étape importante dans la reconnaissance officielle des parlementaires dans le cadre du processus de la CCNUCC, créant ainsi un précédent qui pourrait s'étendre aux deux autres conventions de Rio sur la biodiversité et la désertification. En tant que présidence de la COP30, le Brésil a le pouvoir et la latitude nécessaires pour prendre ces mesures, qui établiront une nouvelle norme en matière d'engagement parlementaire dans la gouvernance environnementale mondiale.

Le Brésil peut y parvenir non pas par le biais d'un processus de négociations formelles longues et coûteuses *sur le plan politique* au sein de l'Assemblée générale des Nations unies ou de l'ECOSOC, mais plutôt par une approche *de facto* plus efficace. En modifiant simplement les pratiques d'engagement, en nommant un champion parlementaire pour signaler l'intention de la présidence et en lançant de nouveaux processus et partenariats qui s'appuient sur la dynamique des présidences de la COP28 et de la COP29, le Brésil peut établir efficacement cette nouvelle norme sans dépenser inutilement son capital politique. En substance, la troïka des présidences de la COP aura ouvert la voie à un rôle et à un engagement accrus des parlementaires dans les processus de la COP de la CCNUCC, mais c'est le Brésil qui consolidera ces progrès.

Trois décennies après le Sommet de la Terre de Rio, où le Brésil a présenté au monde le concept des grands groupes, le pays a désormais l'occasion de faire des parlementaires un groupe d'acteurs essentiels à la mise en œuvre de la CCNUCC et de l'accord de Paris.

4. Opportunités à venir pour la présidence de la COP30

Le Brésil devrait tirer parti des grands événements internationaux pour signaler son engagement à renforcer le rôle des parlementaires dans les processus internationaux, en particulier au sein de la CCNUCC, dans le cadre de son programme pour la COP30. Afin de garantir que cette intention politique soit bien comprise, il serait important d'inclure des références à sa volonté de favoriser l'engagement parlementaire dans les déclarations et discours présidentiels clés précédant la COP30.

Les occasions de souligner l'importance de la participation parlementaire dans la mise en œuvre des engagements internationaux, en particulier dans le domaine climatique, comprennent :

- Débat général de haut niveau de la 79e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York
- Sommet des dirigeants du G20 à Rio (y compris une référence à la première réunion des femmes parlementaires du P20 en juillet 2024 à Alagoas)
- Sommet des BRICS 2024, Kazan, Russie
- Segment de haut niveau de la COP29 à Bakou, en Azerbaïdjan





GLOBE

The Global Legislators Organisation

© **GLOBE Legislators 2024**

37-39 Arduinkaai, bte 16, B-1000 Brussels, Belgium

0445.593.551. RPM - Tribunal de Bruxelles - BE12 0689 0292 1392

Email: secretariat@globelegislators.org

www.globelegislators.org X [@GLOBE_jntl](https://twitter.com/GLOBE_jntl)

[in /in/globe-legislators/](https://www.linkedin.com/company/globe-legislators/)